



Aux représentant·e·s des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – BUDGET 2025

Le Conseil communal présente un budget 2025 déficitaire à hauteur de CHF 1,5 million. Celui-ci s'inscrit dans la stabilité de l'exercice précédent.

Le déficit du budget 2025 de CHF 1,48 million est légèrement supérieur à la perte fiscale CHF 1,15 million (baisse du coefficient d'impôt de 3 points) décidée par le Conseil général en 2022. La volonté était de rendre la commune attractive du point de vue fiscal (accueil de nouveaux·elles citoyen·ne·s) et de faire bénéficier les habitant·e·s de la fortune communale.

Les prévisions conjoncturelles (SECO) et la baisse du taux de référence (BNS) créent toutefois des conditions cadres favorables pour le budget 2025 et les prévisions de la planification financière (PFT) 2025 – 2028.

Des investissements à hauteur de CHF 15,5 millions

Ces investissements vont dans la continuité du maintien de la qualité du patrimoine communal et de l'amélioration de la qualité des prestations à la population dans tous les domaines de compétence de la commune.

Les dépenses principales d'investissement 2025 s'inscrivent dans le domaine de la formation avec la finalisation des extérieurs de la salle de gymnastique polyvalente de Gorgier et le début des travaux de construction de la double salle de gymnastique de Bevaix (réalisation attendue depuis plus de 15 ans par les habitant·e·s de Bevaix).

Un préfinancement de CHF 4,5 millions

Sur proposition du Conseil communal, et avec l'accord de la commission financière, un préfinancement de CHF 4'500'000.- pour la double salle de gymnastique de Bevaix a été prévu dans le budget 2025. En cas d'accord du Conseil général lors de la séance du 16 décembre 2024, le résultat final du budget 2025 présenterait un déficit d'environ CHF 6 millions.

La volonté du Conseil communal relève d'une double stratégie : utiliser judicieusement la fortune de notre commune et atténuer le coût des charges futures d'amortissement en lien avec la construction de la nouvelle salle de gymnastique de Bevaix.

Le préfinancement total de cet objet pourrait ainsi atteindre CHF 11,2 millions, soit environ la moitié de l'investissement de CHF 21,5 millions.

En procédant de la sorte, l'impact des charges d'amortissement sur les comptes de fonctionnement de ces trente prochaines années (durée de vie de l'objet) sera diminué de moitié.

Le Conseil communal reste toutefois vigilant dans l'évolution des coûts et la maîtrise des charges.

Attractivité

Plusieurs éléments encore intégrés dans ce budget 2025 contribuent à augmenter l'attractivité de notre commune :

- en premier lieu, l'amélioration de l'accueil parascolaire à un taux de 35% permet aux familles de combiner plus facilement vie de famille et vie professionnelle ;
- la baisse de la charge fiscale profite aux habitant-e-s et nouveaux-elles arrivant-e-s dans la commune ;
- la mise à disposition de nouvelles infrastructures et les projets contribuent à promouvoir l'attractivité résidentielle et économique.

L'économie de proximité et le soutien à la vie associative, encouragé par la commune, participent à la création d'emplois locaux, à favoriser le lien social et à renforcer l'identité locale.

La Grande Béroche, le 2 décembre 2024

Le Conseil communal

Contact médias : M. Frédy Nussbaum, chef du dicastère des finances, de la formation et de la jeunesse.

Fredy.Nussbaum@ne.ch, 079 880 19 55